



Association Damien Joue, reconnue d'intérêt général

W332029041 SIRET 890 194 145 00011

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2022 À 10H

Le 11 juin 2022, les membres de l'association « Damien joue », déclarée à la Sous-Préfecture d'Arcachon sous le numéro W 332029041 et publiée au Journal Officiel du 21 janvier 2020, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation de la Présidente, en visioconférence et en présentiel.

La Présidente ouvre la session et accueille les participants. Elle apporte les excuses de Aline MARINI Secrétaire et Dominique CONTARD administrateur, consultant informatique.

Elle rappelle que 22 adhérents sont à jour de leur cotisation.

Les statuts stipulent que les délibérations sont prises à la majorité des membres présents, soit 11 présents ou représentés. 6 adhérents sont présents et 13 pouvoirs ont été reçus. Le quorum prévu par l'article 8 des statuts étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Nadine GOUARD, en qualité de Présidente de l'association. Elle est assistée de Marie-Ange PUGA en sa qualité de Trésorière et de Marlène PEYRUTIE qui, en l'absence de la Secrétaire, fera fonction de Secrétaire.

Damien BARRA, Président d'honneur et Etienne GOUARD administrateur sont aussi présents ainsi que Maryse HERANDE, adhérente.

Il a été établi une feuille de présence qui n'a pu être signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

La Présidente rappelle l'ordre du jour :

- 1- Rapport moral 2021,
- 2- Rapport financier de l'année 2021,
- 3- Rapport annuel d'activités 2021,
- 4- Rapport d'orientation 2022,
- 5- Renouvellement du conseil d'administration,
- 6- Questions diverses.

La Présidente signale que l'ensemble des documents correspondants à cet ordre du jour ont été adressés à chacun des membres adhérents, par courrier électronique. Il s'agit des :

- Compte de résultat de l'année 2021,
- Bilan,
- Budget prévisionnel,
- Bulletin d'adhésion.

La Présidente ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale ordinaire. Elle rappelle le contexte (situation sanitaire) et les conditions du déroulé de cette AG en visioconférence. Pour plus d'efficacité lors de la prise de parole individuelle, elle demande de bien vouloir lever la main face à l'écran.

Il est fait lecture des différents rapports qui sont soumis au vote.



Association Damien Joue, reconnue d'intérêt général

W332029041 SIRET 890 194 145 00011

1-RAPPORT MORAL,

Présenté par la Présidente qui reprend tout ce que l'association a fait en 2021.

Le rapport moral représente la vie de l'association dans sa gouvernance.

➤ **L'association « Damien joue » a été créée le 16 janvier 2020.**

➤ **La Présidente rappelle la genèse du projet :**

Maman d'un adulte autiste, peu communicant, elle est aussi sa tutrice. Son fils est en établissement, un Foyer occupationnel pour autistes, en Gironde. Il perçoit une AAH et a aussi des dépenses fixes. Elle suit aussi ses comptes avec lui et l'a associé à la gestion de ses dépenses.

Comment faire quand la personne en situation de handicap n'a pas de notion du temps et de l'argent mais a les aptitudes pour comprendre ?

Par le biais du jeu, de la manipulation des dés et de la monnaie fictive, Damien a pu accéder à la gestion de l'argent. Il a même sa carte bancaire maintenant.

Il y a eu tout un travail autour du repérage dans le temps (l'AAH est versée le 5 du mois, le Département prélève le 26, mon téléphone est prélevé le 15...).

Un travail autour du calcul, de la manipulation de l'argent et du rendu de monnaie a été nécessaire. Le premier fou-rire a été quand elle lui a dit qu'il devait verser 482,25€ au Département et qu'il a répondu « c'est trop cher », c'est 4€ 82 ! Cette étape a permis de lui expliquer que le Département finançait l'hébergement.

Pourquoi les outils créés pour son fils ne seraient-ils pas transposables à d'autres personnes dans la même situation ou ayant des difficultés à manipuler l'argent dans la gestion de leur budget.

➤ **La Présidente rappelle l'objet de l'association**

L'association a pour but la création de jeux de société, de matériel ludique et pédagogique à destination de personnes vulnérables et des établissements et intervenants qui les accueillent. Dans le but de l'adaptation et la promotion de ses jeux, l'association Damien joue peut animer des ateliers de présentation et d'appropriation de ses créations.

➤ **La Présidente rappelle les éléments de la vie associative**

L'association, pour sa 2ème année, a 22 adhérents et 29 donateurs. Les adhésions sont en année civile, adhésions arrêtées au 31 décembre. Pour rappel, en 2020, 12 adhérents soutenaient l'association et 60 donateurs avaient participé à un financement participatif (ULULE). Ce financement participatif a permis de lancer la fabrication des prototypes de 4 boîtes de jeu et des livrets d'évaluation.

➤ **Le Conseil d'administration est composé de 4 membres fondateurs :**

Damien BARRA, Nadine GOUARD, Etienne GOUARD et Marie-Ange PUGA.

Les membres du conseil d'administration à ce jour:

Damien BARRA, Président d'honneur,
Dominique CONTARD, administrateur coopté,
Nadine GOUARD, Présidente,
Etienne GOUARD, administrateur,
Aline MARINI, administratrice cooptée,
Marlène PEYRUTIE, administratrice,
Marie-Ange PUGA, Trésorière.



Association Damien Joue, reconnue d'intérêt général

W332029041 SIRET 890 194 145 00011

➤ En 2021, le Conseil d'administration et le bureau se sont réunis les :

13 février : préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mars,

2 mars : cooptation de Marlène PEYRUTIE et validation du déroulé de l'Assemblée Générale ordinaire,

6 mars : Assemblée Générale Ordinaire,

9 avril : point sur l'Assemblée Générale et travail sur l'objet de l'association, pas assez clair (révélé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire),

10 juin- présentation des travaux de Dominique CONTARD d'ASSISKKO pour la création du site (par webassoc : gratuité) et organisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire,

15 juillet : Assemblée Générale Extraordinaire. Modification des statuts : objet et ajout de la mention « se réunir de façon physique ou en présentiel »,

3 septembre : point sur les rendez-vous programmés, les ateliers, démarche DLA et présentation de Basicompta, plateforme de gestion de trésorerie et comptabilité, spécifique pour les associations telles que la nôtre. Campagne de recrutement de bénévoles, par le site et Facebook,

29 octobre : choix du hub de collaboration : Microsoft Premium gratuit, point sur l'action des bénévoles, 1^{er} financement du Département, cooptation de Aline MARINI, Secrétaire et Dominique CONTARD, consultant informatique.

2 démissions ont été enregistrées en juin.

Les conseils d'administration se sont déroulés en visioconférence du fait des règles sanitaires.

La Présidente rappelle que, en tant qu'adhérent, la lecture des comptes-rendus des conseils d'administration est tout à fait possible, au siège social.

➤ Autres points importants en 2021 :

- L'association était adhérente d'Assoconnect pour, entre autres, la comptabilité de trésorerie. Elle a changé de plateforme et a rejoint Basicompta en mai 2021.
- L'association s'est rapprochée de la plateforme Webassoc afin de trouver un bénévole webmaster. Elle a été dirigée vers ASSISKKO à La Teste et Dominique CONTARD a apporté sa contribution. Il a réalisé le site internet et continue, bénévolement, à l'actualiser et à conseiller l'association dans ses besoins informatiques.
- L'association est reconnue d'intérêt général et, à ce titre, peut délivrer des rescrits fiscaux aux donateurs et contributeurs. L'adhésion à l'association étant sans contrepartie, celle-ci peut aussi délivrer un reçu fiscal pour chaque adhésion.
- Depuis 2022, l'État demande de rendre compte des dons reçus. Un compte a été créé sur le site démarches-simplifiées.fr de la Direction Générale des Finances Publiques. L'attestation de dépôt a été enregistrée et validée sous le numéro 8899726. Il y a été déclaré, le 27 mai 2022, 36 dons pour un montant de 5757€. Aucun nom ou adresse n'a été demandé. Ce point figurera au rapport moral 2022.
- L'association est immatriculée à l'INPI sous le N° 21 4 744 160 depuis le 6 mars 2021, dans la classe 28 : jeux ; jeux de cartes ; jeux de tables

La Présidente informe de la modification de son organisation :

2 AG :

1 d'ouverture qui se tiendra dans le dernier trimestre de l'année N et qui permettra de valider le budget prévisionnel et de présenter les orientations,



Association Damien Joue, reconnue d'intérêt général

W332029041 SIRET 890 194 145 00011

1 de clôture dans le 1^{er} quadrimestre de l'année suivante pour valider le rapport moral et financier

Elle ajoute qu'en fin d'année, le même jour que l'AG d'ouverture se tiendra une Assemblée Générale Extraordinaire qui modifiera les statuts (ne peuvent se modifier qu'en Assemblée Générale Extraordinaire) et ajoutera la création d'un règlement intérieur. Celui-ci aura pour but d'alléger les statuts (quorum, montant des adhésions...). Une Assemblée Générale Extraordinaire ne se tiendra plus que pour modifier l'adresse du siège social et l'objet.

En l'absence de question sur ce rapport moral, la Secrétaire propose de passer au vote.

L'Assemblée Générale adopte le rapport moral à l'unanimité

2- RAPPORT FINANCIER,

Présenté par la Trésorière.

Celle-ci reprend le compte de résultat, le bilan et la valorisation du bénévolat. La Présidente vérifie que tout le monde a bien reçu les documents de débats, par mail.

➤ **La Trésorière commente le compte de résultat**

➤ **En charges** pour l'année 2021 un montant total de **5 237,73€**,

➤ **En produits** d'exploitation pour l'année 2021 un montant total de **9 125.35€**.

Il est important de noter une subvention de 3.000€ du Département dans le cadre de l'Appui aux Initiatives Locales de Développement Social.

Le résultat d'exploitation révèle un excédent de 3 887.62€.

À cela s'ajoutent 21 690.40€ de valorisation du bénévolat.

Damien joue

COMPTE DE RESULTAT 2021

du 01/01/2021 au 31/12/2021

export BasiCompta au 04/04/2022

Charges		Montants	Produits		Montants
60-Achat		1 191.42 €	70-Vente de produits finis, prestations de services,		0.00 €
Fourniture d'entretien et de petit		984.90 €			0.00 €
Autres fournitures		206.52 €			0.00 €
61 - Services extérieurs		670.85 €	74- Subventions d'exploitation		3 000.00 €
Sous traitance générale		0.00 €	Etat: ANS, ARS, ...		0.00 €
Locations		529.94 €			0.00 €
Assurance		37.00 €			0.00 €
Documentation		103.91 €			0.00 €
Divers		0.00 €	Département(s):		3 000.00 €
62 - Autres services extérieurs		3 327.46 €			0.00 €
Publicité, publication		241.86 €	subvention communauté de communes et		0.00 €
Déplacements, missions		432.61 €			0.00 €
Frais postaux et de télécommunications		15.09 €	Organismes sociaux (à détailler):		0.00 €
Services bancaires, autres		2 637.90 €			0.00 €
Charges sociales		0.00 €	75 - Autres produits de gestion courante		6 124.97 €
Autres charges de personnel		0.00 €	Dont cotisations		244.36 €
65- Autres charges de gestion courante		48.00 €	76 - Produits financiers		0.38 €
TOTAL DES CHARGES		5 237.73 €	TOTAL DES PRODUITS		9 125.35 €
86- Emplois des contributions volontaires en		21 690.40 €	87 - Contributions volontaires en nature		21 690.40 €
Personnel bénévole		21 690.40 €	Bénévolat		21 690.40 €
TOTAL DES CHARGES		26 928.13 €	TOTAL DES PRODUITS		30 815.75 €

Résultat : 3 887.62 €



Association Damien Joue, reconnue d'intérêt général

W332029041 SIRET 890 194 145 00011

Les frais engagés par les bénévoles ayant eu délivrance d'un rescrit fiscal pour abandon de frais ont été règlementairement délivrés. Ils s'élèvent à 3 442,61€. Ces frais sont liés aux dépenses faites par les bénévoles (parking, photocopies, déplacements, affranchissements, site, ...) dont ils ont « abandonné les remboursements au profit de l'association ». Les bénévoles reçoivent, en retour, un justificatif lié au rescrit fiscal qui leur permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% de la valeur. Ils ont l'obligation de remettre à la Présidente les justificatifs originaux de ces dépenses. Ces frais apparaissent en charges (selon leurs destinations) et en produits (autres produits de gestion courante) pour la même valeur.

➤ La Trésorière commente la valorisation du bénévolat

La contribution volontaire (bénévolat) donne une meilleure visibilité du dynamisme, de l'activité réelle et du volume de travail consacrés au projet.

La valorisation comptable du bénévolat démontre également aux financeurs publics, dans un langage qui est le leur, l'apport effectif et non négligeable que fournit l'association par rapport aux subventions demandées. De même, l'importance des contributions volontaires en nature peut servir pour justifier le caractère désintéressé de l'association.

Pour pouvoir valoriser le bénévolat, certains outils ont été créés notamment une feuille de présence individuelle et un agenda commun, annoté quotidiennement bien que les bénévoles se trouvent régulièrement à travailler sans surveiller ce temps, ne serait-ce que le temps passé à la lecture de mail, aux échanges téléphoniques, etc...

En 2021, 1 263:05h ont été consacrées au projet :

Le temps de travail mené par les bénévoles est évalué à une somme de 21 690.40€.

En 2020 cette valorisation se montait à 633h.

À partir de 2022, et sur conseil de Basicompta, le calcul des heures sera fixé à 15€ chargés, quelle que soit la mission du bénévole.

➤ La Trésorière commente le bilan

Ajouté au « à nouveau » de 2020 qui s'élevait à 1.089.74€, l'actif s'élève en net à 4 977.36€.

Damien joue				
Bilan Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021				
export BasiCompta® au 12/05/2022				
Actif	N			N-1
	Brut	Immo	Net	Net
Actif Immobilisé				
Créances			0.00 €	75.00 €
Disponibilité Trésorerie			4 977.36 €	1 014.74 €
- LA BANQUE POSTALE			4 977.36 €	1 014.74 €
Charges Constatées d'Avance			0.00 €	0.00 €
Total 2			4 977.36 €	1 089.74 €
Total général			4 977.36 €	1 089.74 €
Passif	N			N-1
Fonds Propres				
Report à nouveau			1 089.74 €	0.00 €
Excédent ou Déficit			3 887.62 €	1 089.74 €
Situation Nette			4 977.36 €	1 089.74 €
Total 1			4 977.36 €	1 089.74 €
Total 4			0.00 €	0.00 €
Total général			4 977.36 €	1 089.74 €

En l'absence de question sur ce rapport financier, la Présidente propose de voter les résolutions.



Association Damien Joue, reconnue d'intérêt général

W332029041 SIRET 890 194 145 00011

Première résolution :

« **Après avoir pris connaissance du rapport financier, les membres de l'Assemblée Générale approuvent le résultat de l'exercice 2021 : 3 887.62€ d'excédent** ».

Cette résolution est validée à l'unanimité

Deuxième résolution :

« Les membres de l'Assemblée Générale décident d'affecter le résultat 2021 en plus des réserves de l'année précédente au compte « report à nouveau », amenant celui-ci à 4 977.36€ »

Cette résolution est validée à l'unanimité

La Présidente reconnaît que la gestion et la tenue de la comptabilité ont été faites correctement et demande à l'Assemblée de donner son quitus à la Trésorière par un vote de confiance.

Le quitus est donné à l'unanimité

3/4- RAPPORTS D'ACTIVITES ET D'ORIENTATION,

Présentés par la Présidente

➤ LA MISSION ASSOCIATIVE

L'association « **Damien joue** » a pour but la **création de jeux de société, de matériel ludique et pédagogique**, à destination de **personnes vulnérables** et des établissements qui les accueillent.

Dans le but de l'adaptation et de la promotion de ses jeux, l'association « **Damien joue** » peut animer des ateliers de présentation et d'appropriation.

Elle fonctionne avec 10 bénévoles : 6 sont à la gouvernance : 3 au bureau (Présidente, Trésorière, Secrétaire), 1 chargée de communication, 1 consultant en informatique et 1 administrateur en appui à la Présidente.

Chaque bénévole annote une feuille de présence personnelle afin qu'il soit possible de tracer le temps que représente son engagement bénévole et le valoriser en fin d'année.

➤ LE BUT DE L'ASSOCIATION.

⇒ Les ateliers : évaluation des prérequis

Gérer un budget sous-entend des connaissances au niveau des savoirs de base ; il convient de regarder de près où la personne se trouve par rapport aux connaissances de base, repérer ses atouts, ses difficultés pour l'aider à avancer à son rythme.

- Savoir calculer (connaître la numération, l'ordre...) et synthétiser sous forme de « débits/crédits »,
- Être capable de comparer (le +, le -),
- Lire / écrire les prix (étiquettes, catalogues...), les nombres, les jours de la semaine,
- Savoir se repérer sur un calendrier (les jours clés de mon budget),
- Avoir des repères sociaux (jouer, attendre son tour, écouter l'autre, l'aider).
 - *Et d'autres encore...*

Pour accéder à chacun des 3 niveaux qui correspondent aux plateaux, il faut posséder certains prérequis.

Ceux-ci sont au nombre de 5, pour tous les niveaux :

- Calcul,
- Lecture,
- Repérage dans l'espace et le temps,
- Manipulation de l'argent,
- Raisonnement logico-mathématique.

⇒ Le jeu « Mes sous ! »

Le but de ce jeu de société est d'apprendre, à des personnes en situation de vulnérabilité, à gérer leur budget à



Association Damien Joue, reconnue d'intérêt général

W332029041 SIRET 890 194 145 00011

partir d'éléments réels de leur quotidien.

Le plateau 1 concerne les personnes faibles lectrices. Pas de manipulation d'argent à ce niveau. Il est réservé aux structures accompagnant des personnes en situation de handicap ou d'illettrisme*.

Par ce plateau, les joueurs apprennent l'usage des dés, la numération sur un mois de 31 jours, l'organisation des jours de la semaine, le repérage dans le temps et l'espace, les déplacements, le raisonnement logique et la communication entre pairs.

Le plateau 2 (intermédiaire) concerne les personnes connaissant l'addition et la soustraction. Manipulation simple de l'argent avec des cartes « chance » et « imprévu » adaptées. Pas de décimale. Il est réservé aux établissements accompagnant des personnes en situation de handicap ou d'illettrisme*.

Les joueurs ont de l'argent de poche tous les mois. Ils sont contraints par les cartes « chance » et imprévu ». Ils doivent maîtriser leurs dépenses tant qu'ils n'ont pas reçu leur argent de poche.

*** Pour les plateaux 1 et 2, il faut passer par les livrets d'évaluation des prérequis disponibles sur le site.**

La finalité du jeu est que les personnes en situation de vulnérabilité puissent accéder au jeu dans son plateau 3.

➤ L'EXPÉRIMENTATION

↪ 2 ACTIONS SONT MENÉES EN MÊME TEMPS :

⇒ **1- L'animation d'ateliers** permettant au plus grand nombre de pouvoir accéder au plateau de jeu commercialisé (plateau 3). Ces ateliers sont essentiels car le jeu est réservé en priorité aux personnes vulnérables. La vulnérabilité comprend, entre autres le handicap mais on oublie souvent qu'une partie des futurs joueurs peut se trouver en situation d'illettrisme ou ne pas utiliser la langue française de façon courante.

C'est pour ces personnes que les plateaux intermédiaires sont créés et les ateliers leur permettent d'accéder au plateau 3 de façon progressive.

⇒ **2- L'expérimentation du jeu** : les plateaux 1 et 2 sont testés et ajustés au foyer pour autistes du Barp.

Il faut bien comprendre que les 2 sont liés. Pour créer un jeu de société, il faut le tester et le tester à nouveau, réajuster les contenus afin qu'ils soient accessibles au plus grand nombre.

1- ANIMATION D'ATELIERS VÉRIFIANT LES PRÉREQUIS

☛ Niveau 1 : 1^{er} livret d'évaluation des prérequis, du 12 janvier au 15 juin 2021.

En 2021, des ateliers ont été animés au sein du foyer pour autistes du Barp, avec 4 résidents ayant les compétences pour arriver au plateau 3. Ils ont aussi le projet de gérer une partie de leurs dépenses.

Ces ateliers ont permis à l'association de valider, dans un 1^{er} temps, le 1^{er} niveau.

Les 5 compétences ont été vérifiées, permettant d'arriver à la validation du livret 1.

- La maîtrise de la numération, et de la lecture simple,
- L'organisation des jours, des mois,
- La connaissance des nombres et de leur utilisation basique,
- La connaissance des valeurs fiduciaires,
- Le raisonnement logique.

Les ateliers se tenaient à raison d'une demi-journée par quinzaine. Intervention à 3, à tour de rôle (un animateur, un correcteur du livret et un observateur).

Le livret 1 a été démarré le 12 janvier 2021 dans des conditions de crise sanitaire très contraignantes. Il a été terminé le 15 juin 2021.



Association Damien Joue, reconnue d'intérêt général

W332029041 SIRET 890 194 145 00011



Le 13 juillet, un point est fait avec l'éducateur spécialisé du foyer, sur l'observation des compétences des apprenants-testeurs : ce qui fait leur force et leur faiblesse et les pistes à travailler pour accéder au livret 2.

Les 4 participants sont tous avec des acquis différents : 1 est allé jusqu'en 5^{ème}, 1 a été faiblement scolarisé en IME, 1 a été jusqu'en CM2 et 1 a été scolarisé jusqu'en CM1. Chacun est différent et le livret doit être adapté à chacun mais de façon globale.

Le 1^{er} livret -version accompagnant- est réajusté (durée, propos à tenir, organisation...).

Ces ateliers niveau 1 ont duré 13 séances de 3 heures. 8 séances se sont déroulées à 3 animateurs. Soit un total de 87h de face à face. Le temps de préparation représente plus du double des heures de face à face.

☛ **Niveau 2 : 2^{ème} livret d'évaluation des prérequis, du 9 juillet 2021 au 25 avril 2022.**

1 fois par semaine, 2h30 les lundis matin.

En raison de la crise sanitaire et de l'accès aux locaux, les ateliers sont animés par 2 animateurs. Les consignes sanitaires se sont endurcies.

Avec ce livret, il a été vérifié :

Pour la **compétence 1 « calcul »**,

L'addition à un chiffre sans retenue, avec les barrettes cuisenaire pour 1 apprenant,

L'addition à deux chiffres sans retenue,

L'addition à 1 chiffre avec retenue,

L'addition à deux chiffres avec retenue, pour certains apprenants, il a fallu s'appuyer sur les travaux de Elisabeth PELLOQUIN.

Pour la **compétence 2 « lecture »** travail sur les cartes « imprévu » et « chance » du plateau 2. Ces cartes comportent des logos et un peu d'écrit.

Pour la **compétence 3 « se repérer dans l'espace et dans le temps »**, travail sur la prévision de leurs achats, leur planning.

Pour la **compétence 4 « manipulation de l'argent »**, le travail portait sur des jeux de rôle acheteur/vendeur, avec, en premier, des achats « somme arrondie », ensuite des achats « somme réelle ». Des mises en situation avec des produits factices ont permis de rendre cette activité plus ludique.

Pour la **compétence 5 « raisonnement logique »**, ce sont les équivalences qui ont été travaillées afin qu'ils puissent évaluer ce qu'ils ont et comparer leurs avoirs.



Association Damien Joue, reconnue d'intérêt général

W332029041 SIRET 890 194 145 00011

Ces livrets ne seront pas vendus dans le commerce. Ils seront proposés aux établissements qui en éprouveront le besoin pour accompagner leur public vers une plus grande autonomie dans la manipulation de la monnaie.

Ce sont des outils pour l'accompagnant mais pas une méthode clé en main. Ils sont là comme supports pratiques pour inspirer d'autres exercices ou d'autres activités. Ils ne se veulent pas exhaustifs ; ils accompagnent et suscitent, c'est leur vocation. Ils ne remplaceront pas le tâtonnement, la réflexion, l'expérimentation de la part des accompagnants.

Ces ateliers niveau 2 ont duré 113h : 23 séances de 3 heures. 15 séances se sont déroulées à 2 animateurs. Il faut penser à ajouter le travail de préparation.

2-EXPÉRIMENTATION DES PLATEAUX

En parallèle des ateliers, les joueurs du foyer testent le plateau niveau 1, basique.

La séance est découpée en 2 temps : sur 1h45 leurs prérequis sont évalués puis pendant 45 minutes ils jouent et ainsi s'approprient le plateau de jeu. C'est ce même plateau de jeu qui va être utilisé jusqu'à ce qu'ils arrivent au plateau 3. Il sera abondé de détails au fur et à mesure de l'avancée des joueurs.

Le plateau 1 :

Ce plateau ne prévoit pas la manipulation d'argent. Il est vérifié que la numération, l'organisation de la semaine et du mois, l'utilisation des dés, le comptage des points en fin de jeu, le sens du jeu, le respect de la parole, les règles sociales autour du jeu de société, soient maîtrisés à la fin du livret 1 et plateau 1.

Le plateau 2 :



Ce plateau voit l'ajout de cartes « Chance » et « Imprévu », représentées avec des pictogrammes et peu d'écrit. À cela s'ajoute de l'argent de poche mensuel, que les joueurs doivent réclamer et qui s'élève à 100€ par mois, payé le 5 du mois (habitué à la date de virement des prestations CAF). Ce plateau est une étape au sein du plateau 2 car les joueurs débutent la manipulation de l'argent.

Dès que ce plateau est validé, il y est ajouté l'emplacement « Achat », le 15 du mois. Cette case les oblige à faire un achat. 9 cartes « Achat » leur sont remises, allant de 4.50€ (prendre un café et un gâteau) à 155€ (partir en week-end).

Il est débuté la phase « est-ce que j'ai assez d'argent pour faire cet achat ? ».

Le travail d'accompagnement consiste à expliquer aux joueurs qu'il reste un nombre de case à passer, à ne pas prendre la 1^{ère} carte du jeu, à vérifier l'argent qui lui reste et choisir un achat qui lui permettra d'aller jusqu'à son prochain argent de poche. À la fin de chaque partie, les joueurs doivent décompter l'argent qu'ils ont en leur possession et l'apprentissage de la calculatrice est mis en place.





Association Damien Joue, reconnue d'intérêt général
W332029041 SIRET 890 194 145 00011



➤ LES ALÉAS

À l'automne, l'obligation faite aux professionnels d'être vaccinés amène le départ de certains dont notamment celui qui animait les ateliers avec la présidente.

L'association continue avec une bénévole (la présidente) et lance un appel pour recruter des bénévoles. 4 nouveaux arrivent (3 femmes et un homme). Une des bénévoles doit entrer en formation de formateur pour adulte et elle peut faire son stage au sein de l'association dans le cadre d'une période de mise en situation en milieu professionnel.

Les ateliers ont évolué et au temps d'évaluation des prérequis s'ajoute un temps d'apprentissage permettant aux joueurs d'essayer de combler leurs lacunes. La bénévole, future stagiaire de la formation, conçoit des séquences autour de la lecture des objets du quotidien. Elle anime des séances jusqu'à son entrée en formation.



Association Damien Joue, reconnue d'intérêt général

W332029041 SIRET 890 194 145 00011

➤ LE PARTENARIAT

Un partenariat est mis en place avec des services d'association : 2 conseillères en économie sociale et familiale vont tester le jeu afin de faire remonter les dysfonctionnements, les besoins détectés et les modifications à apporter. Elles testeront sur la Plateforme d'Inclusion et d'Accompagnement en Milieu Ouvert, *SAMSAH Autisme – SAVS de l'ADIAPH*

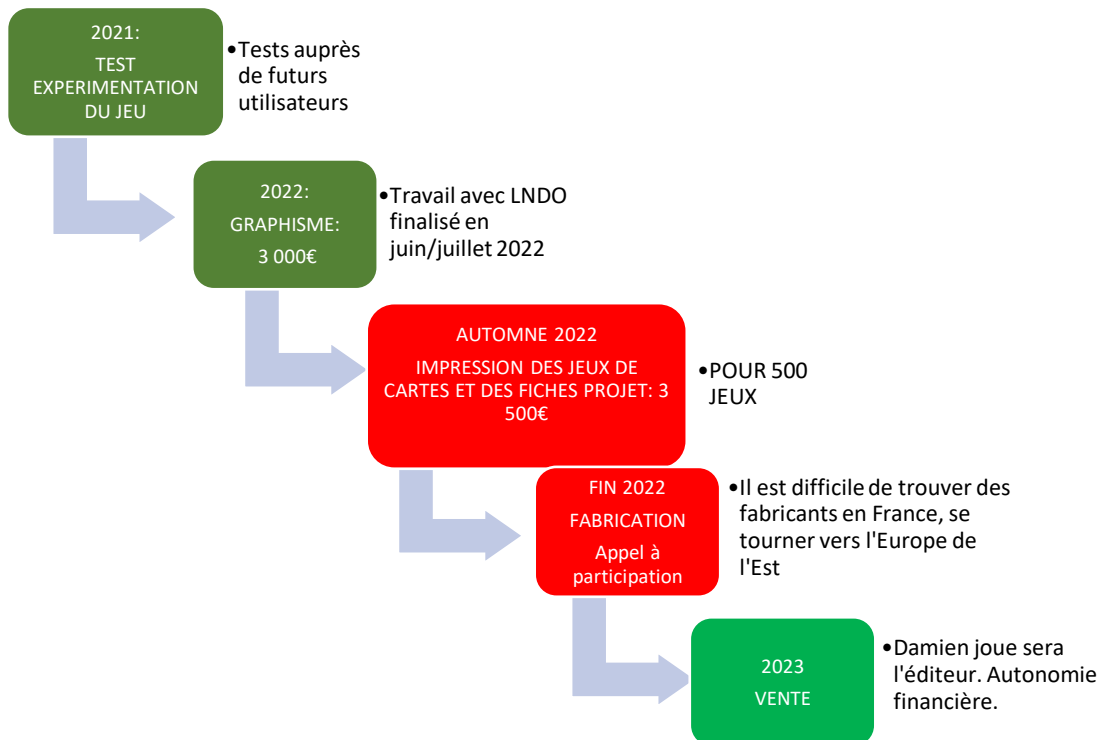
La Caisse d'Allocations Familiales s'associe aussi à la démarche et teste le jeu dans leur « Espace familles » à Floirac qui est un espace d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation sur les thèmes du budget, entre autres.

Le Département, Mission Territoire et Développement Social s'associe au projet et nous finance une subvention de 3 000€. On peut lancer la recherche d'un graphiste.

Des associations locales notamment le « **Café en l'Eyre** » qui s'associe au projet et propose son espace pour faire découvrir le jeu.

➤ LA MISE EN PERSPECTIVE

Il est évident que la création d'un jeu de société, adapté à un certain public mais jouable par la majorité des personnes, demande des réajustements réguliers, des soutiens techniques et des financements pour la mise en œuvre. Les services de La Nage De l'Ourse (LNDO), *éditeur tourné vers l'écologie et transmetteur de la beauté de la biodiversité du monde*, vont clarifier et débloquer les étapes à franchir pour finaliser le jeu.





Association Damien Joue, reconnue d'intérêt général

W332029041 SIRET 890 194 145 00011

➤ LA VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

La Trésorière a présenté le fonctionnement de l'association dans le cadre de la valorisation du bénévolat, ci-dessous, le détail en est présenté.

INSTANCES ¹		OPERATIONNEL ²	
NOM	heures	NOM	heures
	285:45		286:45
	12:00		65:00
	77:50		4:00
	12:00		5:00
	19:40		15:00
	1:30		25:45
	12:00		77:30
	8:00		77:30
Total	428:45	Total	634:00

- *1 Temps consacré pour l'association
- *2 Temps consacré au projet
- *3 Temps de face à face de l'expérimentation

Total des heures d'instance	428:45	PRESTATION EN NATURE ³	
Total des heures "opérationnel"	634:00	NOM	heures
Total des heures "prestation en na	200:20		94:50
			37:30
			20:00
			48:00
Total des heures	1263:05	Total	200:20
Coût global brut:	21 690.40 €		

➤ LES ORIENTATIONS ET ATTENTES EN 2022

La création du site, le bouche à oreilles et les réseaux sociaux éveillent l'intérêt pour le jeu.

Des associations françaises :

- UNAPEI 34
- MAS Dans les Ardennes
- Mas en Gironde
- APEI Moselle
- ADAPEI 79

Ainsi que des psychologues et des particuliers, confrontés pour eux ou un membre de leur famille, au problème de la gestion du budget et de la manipulation de l'argent nous sollicitent.



Association Damien Joue, reconnue d'intérêt général

W332029041 SIRET 890 194 145 00011

➤ ET, OÙ EN EST-ON PAR RAPPORT AU JEU

Les 3 plateaux sont testés et le contenu du plateau 3 est validé.

1^{ère} étape : le graphisme. Il faut adapter le graphisme du jeu. Les tests et expérimentations se sont faits sur un plateau créé de toutes pièces par le conseil d'administration. L'association a commencé en janvier à travailler avec un graphiste qui doit rendre le jeu ludique, esthétique et adapté. Le graphiste est La Nage de l'Ourse, situé à Surgères en Charente.

Il a complètement revu le plateau et les cartes qui n'étaient pas adaptés au « grand public », même si celui-ci est vulnérable.

Tout a été revu :

- Le plateau,
- Les cartes,
- Les fiches pour les joueurs,
- La boîte.

Les maquettes ont été validées en mai. Le coût de ce travail a été de 3 500€.

2^{ème} étape : la fabrication. Le soutien de La Nage de l'Ourse est essentiel car l'association est totalement novice dans l'édition de jeu ou d'ouvrage. LNDO est en train de chercher des devis mais se heurte au fait que ce sont des pays de l'Europe de l'Est qui ont tous les marchés. L'association et LNDO souhaite limiter à la France cette fabrication, mais les coûts n'ont rien à voir avec ceux pratiqués à l'étranger. Il faut faire fabriquer 500 boîtes de jeu pour commencer. Le coût avoisinerait les 15.000€, uniquement pour ce qui est de la cartonnerie et du papier. Il faut y ajouter les pions, les valisettes de monnaie et les dés.

La Présidente en ayant fini avec le rapport d'activités - d'orientation, donne la parole aux membres de l'Assemblée. En l'absence de question sur ce rapport moral, la Secrétaire propose de passer au vote.

L'Assemblée Générale adopte le rapport moral à l'unanimité

5- ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

La Présidente rappelle que :

Les statuts prévoient le renouvellement au tiers, chaque année, du conseil d'administration, qui peut être de 7 membres. 6 administrateurs composent le conseil d'administration actuellement.

2 membres sont sortants : Etienne GOUARD et Nadine GOUARD.

Un appel à candidature a été dûment envoyé et quatre candidatures ont été retournées, par mail ou courrier, au siège de l'association.

Sont candidats :

- Dominique CONTARD,
- Etienne GOUARD,
- Nadine GOUARD,
- Aline MARINI-MARTINEZ

Chaque candidat.e présente et motive sa candidature. En l'absence de Dominique CONTARD et de Aline MARINI, Marie-Ange PUGA et Marlène PEYRUTIE lisent leurs candidatures.

Le vote se déroule règlementairement à main levée.

L'Assemblée Générale adopte les 4 candidatures à l'unanimité



Association Damien Joue, reconnue d'intérêt général

W332029041 SIRET 890 194 145 00011

Le nouveau Conseil d'Administration est composé de :

- Dominique CONTARD,
- Etienne GOUARD,
- Nadine GOUARD,
- Aline MARINI,
- Marlène PEYRUTIE,
- Marie-Ange PUGA
- Et Damien BARRA, Président d'honneur.

La présidente informe que les administrateurs sont élus pour 3 ans.

2 administrateurs seront renouvelés en 2024 (Marie- Ange PUGA et Marlène PEYRUTIE)

Les 4 administrateurs élus lors de cette Assemblée Générale seront renouvelés en 2025, la représentativité de l'élection au tiers se trouve déséquilibrée, en 2023 il n'y aura aucun renouvellement au tiers.

La présidente propose que, lors de cette Assemblée Générale on rééquilibre cette représentativité.

Pour cela, elle propose que la trésorière, seule membre du bureau présente en visioconférence, ait préparé 4 bulletins avec les noms des 4 élus.

En parallèle, Damien BARRA a 4 bulletins avec : 2023 pour 2 bulletins et 2025 pour 2 autres.

Lors de l'élection du conseil d'administration, à l'issue de l'Assemblée Générale, la trésorière tirera un bulletin et Damien tirera une année qui déterminera la date de renouvellement de l'administrateur tiré.

Le déroulé se continue avec un tirage de chacun et le résultat est :

Dominique CONTARD renouvelable en 2023,
Etienne GOUARD renouvelable en 2025,
Nadine GOUARD renouvelable en 2025,
Aline MARINI renouvelable en 2023.

La Présidente souhaite la bienvenue à ce nouveau conseil d'administration et déclare qu'il va se réunir immédiatement après l'AG pour constituer le bureau.

7- QUESTIONS DIVERSES

La présidente demande à l'Assemblée s'il y a des questions diverses.

Il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Fait à Belin-Béliet le 21 juillet 2022

Nadine GOUARD, Présidente

GOUARD, Présidente